

■ **Affentranger Associates SA**, à Genève, gestion d'entreprise pour tierces personnes, etc. (FOSC du 18.09.2002, p. 6). Capital-actions porté de CHF 1'000'000 à CHF 1'150'000 par l'émission de 1'500 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 1'150'000, entièrement libéré, divisé en 11'500 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre recommandée ou par porteur. Statuts modifiés le 11.12.2003 ainsi que sur des points non soumis à publication. L'administrateur Affentranger Antonio, nommé président et délégué, continue à signer individuellement. Messmer Ernst, de et à Cologny, et Möhr Claudio, de Maienfeld, à Zurich, sont membres du conseil d'administration, respectivement avec signature individuelle et signature collective à deux.

Journal no 14733 du 19.12.2003  
(02050338 / CH-660.1.254.002-0)